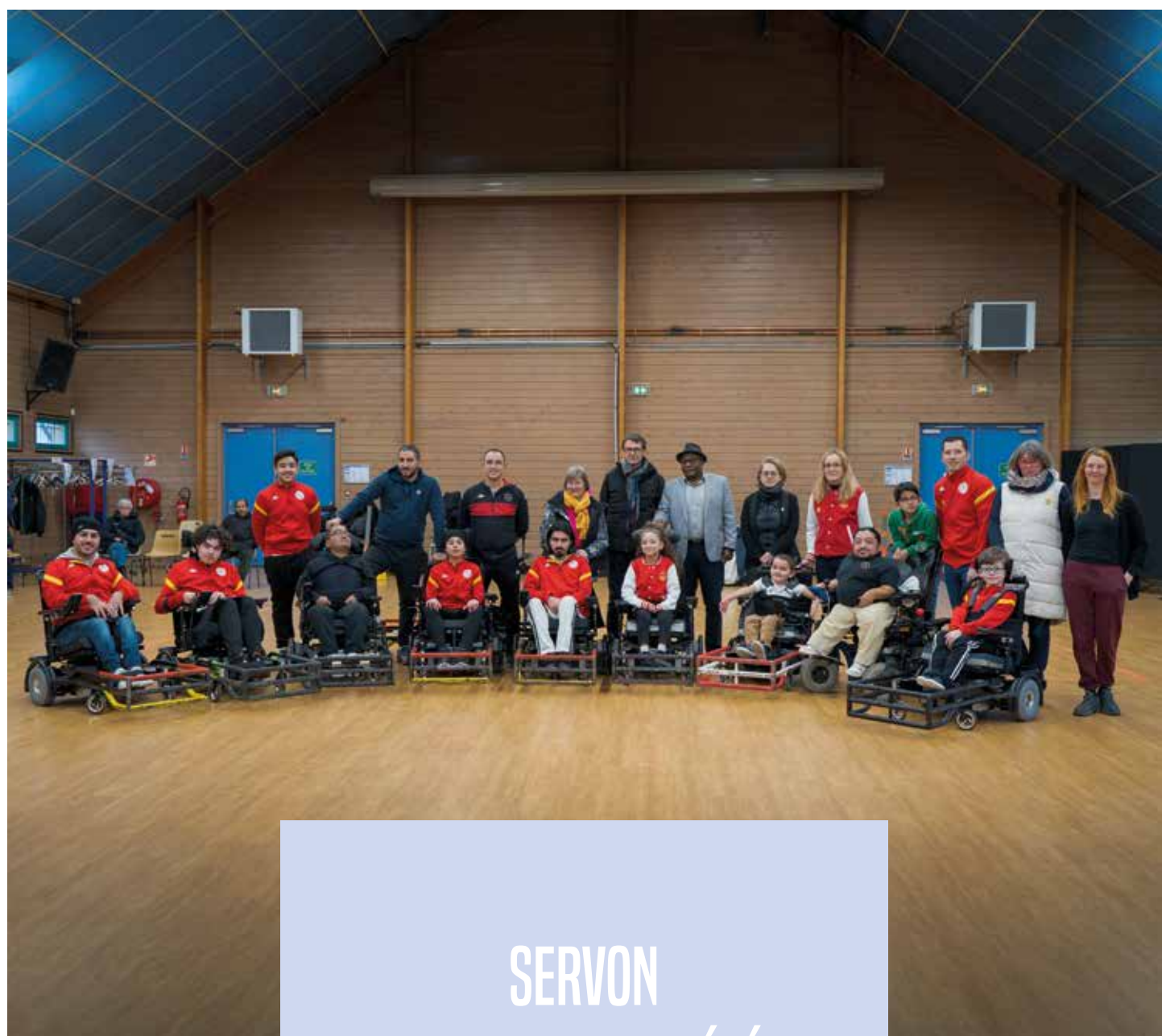


N°116 JANVIER 2025

Village coup de coeur

Servon MAG'



SERVON
SOLIDAIRE AVEC LE TÉLÉTHON
SERVON.FR

Meilleurs Vœux

2025

Cérémonie des vœux
Vendredi 10 janvier 2025
à **19h** Salle Roger Coudert

Village coup de cœur
Servon

ÉDITO



Chères Servonnaises, chers Servonnais,

L'année 2024 a été riche en événements pour notre commune. C'est pour moi l'occasion de revenir sur cette belle année et d'en dresser un petit bilan.

L'équipe municipale et moi-même travaillons chaque jour pour le bien-être et l'équilibre budgétaire de notre commune. L'éducation, l'économie, l'urbanisation et l'écologie sont des sujets qui comptent pour nous tous et nous tiennent à cœur pour le bien de chacun de nos concitoyens.

Concernant l'éducation, nous collaborons étroitement avec l'Éducation nationale et l'équipe enseignante afin d'offrir le meilleur à nos enfants. Le projet d'une deuxième école suit son cours, et vous pourrez en apprendre davantage dans les pages de ce magazine.

Sur la question des finances de la commune, elles se portent bien ! Nous veillons à maintenir l'équilibre budgétaire sans augmenter la taxe foncière, et ce, depuis 14 ans.

L'année 2024 a également marqué l'arrivée sur notre territoire de l'éco-pâturage. Les premiers retours sont positifs, tant d'un point de vue écologique que social. Ces moutons, qui entretiennent certaines parcelles, attirent le regard des curieux et des amoureux de la nature.

Nous vous l'avions promis : les jardins familiaux ont été ouverts cette année. Une première partie de 12 jardins a déjà été investie par des Servonnais. Afin de garantir un espace pour tous, nous avons ajouté 10 nouvelles parcelles qui seront disponibles au premier trimestre de cette nouvelle année. Si vous souhaitez bénéficier d'un terrain pour vos cultures, vous pouvez dès à présent faire une demande auprès de la mairie.

L'année 2024 a aussi été marquée par de nombreuses fêtes, manifestations et spectacles. Je tiens à remercier toutes nos associations qui œuvrent pour la vie de notre commune. Cette année a également mis en lumière la solidarité des Servonnais, à travers leur participation à la course solidaire « La Foulée Servonnaise » ou à la journée sur le handicap organisée avec le Téléthon. Mention spéciale au CCAS, qui, par ses actions, continue d'aider les plus démunis et les plus fragiles.

Je tiens également à remercier l'ensemble des agents de notre mairie, qui travaillent chaque jour pour offrir un service de qualité à tous les habitants de Servon.

Pour conclure, j'aurai le plaisir de vous retrouver lors des traditionnels vœux du Maire, le vendredi 10 janvier, dans la salle Roger Coudert, à 19h.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2025, qu'elle vous apporte santé et sérénité.

Marcel Villaça
Maire de Servon

SOMMAIRE



EN DIRECT DE LA MAIRIE

MOTOCROSS ET NUISANCES	P6
VIDÉOPROTECTION	P7
LES JARDINS FAMILIAUX	P7
NUISANCES AERIENNES STOP AUX BRUITS DES AVIONS.....	P8
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	P9
LES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024	P10 À 11

ACTUALITÉS



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	P12 À 14
LE CENTRE VILLAGE EN QUESTION.....	P15
QUELQUES PRÉCISIONS SUR LA TAXE FONCIÈRE	P17
DU TRAVAIL EN PLUS POUR NOS MOUTONS !	P18
LE BÂTIMENT DE L'ANCIENNE POSTE VA DEVENIR LE NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE.....	P19
ENFIN UNE BOÎTE AUX LETTRES POSTALE À LA MAIRIE	P19
L'ANCIEN SITE WEBER, UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ SAISIE PAR SERVON	P20 À 21
FUEGA : UN VOYAGE SENSORIEL UNIQUE POUR LES PLUS PETITS.....	P22
JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES : UNE CÉLÉBRATION UNIQUE À SERVON	P22
FÊTE DE LA SAINT-PATRICK : UNE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE À SERVON.....	P23
PINK FLOYD TRIBUTE : UNE SOIRÉE CONCERT À SERVON	P23
RETROUVEZ L'ESTIVALE POUR SON ÉDITION 2025 : LA PREMIÈRE COURSE DE CAISSES À SAVON FOLKLORIQUES.....	P25
LES ASSOCIATIONS	P26 À 33
ENVIRONNEMENT	P34
UNE SOIRÉE ROCK'N ROLL INOUBLIABLE À SERVON	P35
UN APRÈS-MIDI SPORTIF ET SOLIDAIRE : INITIATION AU FOOT FAUTEUIL À SERVON	P35
POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE : TENONS NOS CHIENS EN LAISSE !	P36
LA BIBLIOTHÈQUE	P37
EDEN.....	P38



ENFANCE ET JEUNESSE

LA NÉCESSITÉ D'UN RÈGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	P39 À 41
---	----------

INFOS PRATIQUES

CARNET D'ÉTAT CIVIL.....	P42
TRIBUNES	P43
AGENDA CULTURE, LOISIRS	P44

SERVON LE MAG'

Directeur de la publication Marcel Villaça **Responsable de la rédaction** Vincent Bianco

Ont participé à ce numéro les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations **Crédit photo** Mairie de Servon, Capture Elements,

Impression Emergence 1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon ISSN : 0999 - 8861 **Régie publicitaire** Service communication - communication@servon.fr Tirage : 1 750 exemplaires

Édité par la ville de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon www.servon.fr



L'INTÉGRALITÉ DES PROCÈS VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE, SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNICIPALES AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET :

WWW.SERVON.FR

SÉANCE DU 28 MARS 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- **Règlement intérieur des jardins familiaux et fixation des tarifs** - (Approuvé).
- **Convention de mutualisation des services de police municipale** - (Approuvé).
- **Mise à disposition, entretien, maintenance et exploitation de mobiliers urbains de communication et publicitaires - avenant n°2 - prolongation** - (Approuvé).
- **Convention de gestion en flux des droits de réservation** - (Approuvé).
- **Convention de mise à disposition de parcelles de terrain pour éco pâturage** - (Approuvé).
- **Approbation du compte de gestion du trésorier - Commune - exercice 2023** - (Approuvé).
- **Approbation du compte de gestion du Trésorier - Assainissement - exercice 2023** - (Approuvé).
- **Vote du compte Administratif 2023 - Commune** - (Approuvé).
- **Affectation du résultat 2023 - Commune** - (Approuvé).
- **Vote du taux des taxes locales - Année 2024** - (Approuvé).
- **Vote du budget Primitif 2024 - Commune** - (Approuvé).
- **Vote du budget Primitif 2024 - Assainissement** - (Approuvé).
- **Budget Commune - application de la fongibilité des crédits** - (Approuvé).
- **Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale** - (Approuvé).
- **Attribution d'une subvention à la Caisse des Ecoles** - (Approuvé).
- **Aides à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique** - (Approuvé).
- **Travaux urgents sur l'église : demande de subvention** - (Approuvé).
- **Réalisation de courts de padel : demande de subvention** - (Approuvé).
- **Classe de découverte : fixation de la participation familiale** - (Approuvé).
- **Accueil de loisirs - règlement de fonctionnement dit «passerelle»** - (Approuvé).
- **Convention de participation des communes aux journées Interco'Go** - (Approuvé).
- **Rétrocession d'une concession funéraire** - (Approuvé).
- **Convention à intervenir avec l'association Laurette Fugain** - (Approuvé).
- **Convention à intervenir avec l'association Event services et Consulting** - (Approuvé).
- **Fixation de la participation à la course «La Foulée Servonnaise»** - (Approuvé).
- **Marché de Noël - tarifs des Stands** - (Approuvé).
- **Modification du contrat de location de la salle des Colonnes et de la convention de prêt de matériel** - (Approuvé).
- **institution de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle** - (Approuvé).

MOTOCROSS ET NUISANCES

LES MOTOCROSS : NUISANCES ET IMPACTS SUR LA COMMUNAUTÉ

Les motocross sont de plus en plus populaires parmi les amateurs de sensations fortes. Cependant, cette pratique n'est pas sans conséquence pour notre communauté. Plusieurs résidents ont exprimé leur inquiétude face aux nuisances et aux impacts négatifs causés par ces activités motorisées.

PROBLÈMES DE BRUIT

L'un des principaux griefs concernant les motocross est le bruit incessant qu'ils génèrent. Le vrombissement des moteurs perturbe la tranquillité des quartiers résidentiels, créant un environnement stressant pour les familles et les personnes âgées. Les nuisances sonores peuvent également perturber le sommeil, affectant ainsi la santé et le bien-être des résidents.

DÉGRADATIONS DE L'ENVIRONNEMENT

Les motocross endommagent souvent les espaces naturels et les sentiers pédestres. Les passages répétés des véhicules tout-terrain provoquent l'érosion des sols, détruisent la végétation locale et perturbent la faune. De plus, l'usage de carburants fossiles contribue à la pollution de l'air, ajoutant une couche supplémentaire de préoccupation environnementale.

RISQUES AUX PERSONNES

En dehors de vitesses excessives, des pratiques de conduite non maîtrisées se révèlent dangereuses pour les piétons circulant sur les chemins (en particulier la liaison « douce »/piste cyclable qui nous relie à Brie-Comte-Robert), et surtout pour les enfants qui pensent se promener en toute tranquillité et sécurité.



ACTIONS MENÉES PAR MONSIEUR LE MAIRE

Pour résoudre ce problème pressant, Monsieur le Maire de Servon, Marcel VILLAÇA, a pris l'initiative dès mars 2024 de solliciter des opérations conjointes entre la Police Municipale et la Police Nationale.

Malgré les efforts déployés par ces différentes forces de l'ordre, la circulation incessante des motocross ne semblait pas diminuer. En effet, d'autres motocross prenaient le relais, continuant ainsi à perturber notre communauté.

En mai 2024, Monsieur le Maire a fermement demandé un rendez-vous immédiat avec l'autorité de la Police Nationale représentée par le commissaire de police Jérôme Georges, chef de la circonscription de sécurité publique de Melun-Val-de-Seine. L'objectif : discuter des nuisances persistantes causées par cette présence récurrente de motocross sur notre commune.

Suite à cette rencontre cruciale, un lieutenant de police et deux brigadier-chef ont été désignés pour recueillir tous les éléments relatifs aux faits concernant les motocross. La Police Municipale s'est attelée à cette tâche en envoyant des rapports, des événements, des photos, permettant ainsi une qualification rapide des infractions sans perdre de temps dans les investigations.

Nous avons reçu des remerciements émanant de la Direction Nationale de la Sécurité Publique D I P N 77 / Circonscription de Police Nationale de Melun Val-de-Seine État-Major C.P.N Melun Val-de-Seine pour le suivi assidu effectué par notre Police Municipale de SERVON, le 24 octobre 2024.

Tout au long de cette période critique, la Police municipale de Servon est intervenue à maintes reprises ; plusieurs verbalisations ont été dressées contre les véhicules transportant les motocross. Des interventions ponctuelles menées par la Brigade intercommunale de l'environnement ont également été notées. De plus, des actions ont été entreprises grâce à la mutualisation des polices municipales de Brie-Comte-Robert/Varennnes-Jarcy et Chevry-Cossigny qui font face aux mêmes problématiques sur leurs communes respectives.

VIDÉOPROTECTION

LES AVANTAGES DE LA VIDÉOPROTECTION :

La vidéoprotection s'est imposée comme un outil fondamental pour garantir la sécurité de la commune. Nous sommes passés de 16 caméras en 2023 à 30 caméras actuellement. Voici un aperçu des principaux bénéfices qu'elle procure :

1. Prévention de la Criminalité

La présence de caméras de surveillance veut agir comme un facteur dissuasif contre les actes criminels tels le vol, le vandalisme et les agressions.

2. Sécurité Publique

Les caméras facilitent la surveillance des espaces publics et permettent une intervention rapide en cas d'incident. Elles jouent également un rôle clé dans la gestion des foules lors d'événements majeurs et aident à prévenir les accidents.

3. Assistance aux Enquêtes

Les enregistrements vidéo constituent des preuves essentielles pour les enquêtes policières, simplifiant l'identification des suspects et contribuant à la résolution des affaires criminelles. Depuis septembre 2023, nous avons pu fournir 17 enregistrements aux forces étatiques concernant autant d'affaires judiciaires qui ont apporté des éléments cruciaux aux enquêtes.



4. Sentiment de Sécurité

La présence de caméras tend à rassurer les citoyens, renforçant ainsi leur sentiment de sécurité. Cela contribue à instaurer un environnement plus paisible et protégé. Dans notre école, les caméras permettent de surveiller les entrées et sorties, de prévenir le vandalisme et de gérer efficacement les situations d'urgence.

Au cours des années à venir, la collectivité a l'intention d'accroître le nombre de caméras pour assurer une couverture optimale de l'ensemble des quartiers.

CONCLUSION

La vidéoprotection présente divers avantages en matière de sécurité et de gestion des incidents. Elle est déployée dans différents contextes, allant des espaces publics aux infrastructures critiques (école, sites sportifs, bâtiments communaux...), afin d'améliorer la sécurité et le bien-être des citoyens.

LES JARDINS FAMILIAUX

La 2^{ème} tranche de 10 jardins familiaux sera attribuée début 2025.

Une 3^{ème} tranche pourrait être programmée en 2025. Si vous souhaitez bénéficier d'une parcelle, vous pouvez télécharger le formulaire de demande, les critères d'attribution et le règlement intérieur sur le site de la Mairie. Une fois remplis, ces documents sont à retourner en Mairie ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : accueil@servon.fr.

Cette initiative offre à tous les habitants de Servon une merveilleuse opportunité de se reconnecter avec la na-



ture, de partager des moments conviviaux et d'adopter des pratiques écologiques dans le cadre communautaire.

Une formation est prévue par le **SIETOM** pour l'attribution de composteurs pour les 10 parcelles. Cette formation peut être ouverte aussi aux Servonnais qui souhaitent s'équiper d'un composteur, envoyer un mail à : communication@servon.fr si vous êtes intéressés.

NUISANCES AERIENNES STOP AUX BRUITS DES AVIONS

Les bruits engendrés par les avions qui nous survolent à faible altitude en phase de décollage d'Orly touchent l'ensemble des habitants de Servon (et au-delà).

Même à bonne distance des aéroports, les habitants de très nombreuses communes d'Ile-de-France sont de plus en plus gênés par les avions survolant leurs maisons à des altitudes basses : La faute en incombe aux procédures actuelles de décollage - les avions privilégiant la prise de vitesse au détriment de la prise d'altitude - et d'atterrissage puisque les avions sont contraints de réduire très tôt leur altitude de survol.

Depuis plus de 2 ans, de nombreux élus et habitants des communes concernées se sont mobilisés contre ces nuisances, en soutenant une procédure alternative d'envol des avions établie avec le concours de pilotes et d'experts aéronautiques : la procédure "PRISALT", privilégie la Prise d'Altitude, au lieu de la prise de vitesse, et de plus ne crée aucun transfert de nuisances, contrairement à d'autres procédures proposées dans le passé qui ne faisaient que déplacer les trajectoires de survol.

La municipalité seule ne peut agir contre ce type de nuisance ; les élus ont déjà participé à des manifestations, et ont décidé de rejoindre une association qui milite pour une prise d'altitude plus rapide des avions, de façon à ce que l'impact sonore soit nettement diminué.

Un représentant de «PRISALT» animera une soirée-débat sur ce sujet. La municipalité vous convie à cette rencontre le Vendredi 24 janvier à 19h30 en salle Roger Coudert.

PRISALT : UNE NOUVELLE ASSOCIATION CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES

Les propositions de cette association, dans le souci de ne pas pénaliser toute l'économie liée aux transports aériens, propose de modifier les procédures de vol aux approches des aéroports, en jouant sur les altitudes de chaque vol.

Avantages : en favorisant une altitude plus élevée en phase de montée, la procédure PRISALT :

- contribue à réduire les nuisances sonores (dès 900 mètres), et l'émission de particules extra-fines infligées aux habitants survolés par les avions après leur décollage.



- Implique que les arrivées se feront à plus haute altitude et qu'on tendra vers la «descente continue» qui réduit nettement les nuisances infligées aux habitants.

De plus en plus d'élus et d'habitants de l'Essonne et de la Seine-et-Marne soutiennent la procédure PRISALT. C'est pourquoi 24 personnalités du Sud et du Nord-Essonne ont pris l'initiative de constituer l'Association PRISALT, pour rassembler l'ensemble des élus et habitants d'Ile-de-France souhaitant lutter efficacement contre les nuisances aériennes ; l'un des objectifs étant d'être représentés dans les instances gérées par les pouvoirs publics dans le domaine de l'aéronautique aéroportuaire.

L'association PRISALT a établi son Siège Social à la mairie de Soisy-sur-Seine, elle est co-présidée par Yann Pétel, maire de Saint-Germain-lès-Corbeil et Jean-Baptiste Rousseau, maire de Soisy-sur-Seine ; elle est administrée par un Conseil comportant une parité d'élus et d'habitants ainsi que plusieurs experts aéronautiques.

De la qualité et du nombre de ses adhérents, l'association PRISALT tirera une grande part de légitimité et de force contre l'inertie de l'administration.

Notre commune de Servon est d'ailleurs adhérente de l'association PRISALT.

Pour soutenir cet engagement en faveur de notre environnement commun, tous les habitants souhaitant améliorer la qualité de leur environnement sont invités à adhérer à l'association PRISALT, dans le Collège «habitants» :

- c'est gratuit : aucun droit d'entrée ni cotisation : votre présence massive sera notre force.
- c'est simple et rapide : on adhère en ligne sur le site web de l'association à l'adresse : www.prisalt-asso.fr

Cette association œuvre sur notre territoire pour notre environnement commun.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

LE SAVEZ-VOUS, IL Y A 943 CANDÉLABRES SUR NOTRE COMMUNE !

Pour faire face à l'augmentation du coût de l'énergie, l'équipe municipale a fait le choix de réduire l'éclairage public depuis décembre 2022.

Techniquement, il n'était pas possible d'opter pour un éclairage modulé en fonction des heures de la nuit. Car malheureusement les 18 armoires électriques qui commandent actuellement notre système ne le permettent pas (il aurait fallu les changer, ce qui aurait coûté bien plus cher que les économies réalisées).

Nous avons donc fait le choix d'éteindre en moyenne un candélabre sur deux dans les zones où cela nous a semblé pertinent.

Bien sûr, nous n'avons pas appliqué « bêtement » cette mesure et avons, par exemple, laissé l'éclairage sur les passages piétons, les carrefours, le fond des impasses, etc...

Cela s'est traduit par un peu moins de confort pour chacun d'entre nous, mais les économies réalisées ont profité à tous en allégeant les charges communales.

Dans le même temps, nous avons engagé une démarche pour bénéficier de subventions conséquentes liées à la transition écologique par le biais du plan de relance. Cela nous permet de moderniser notre réseau en changeant les actuelles lampes à « sodium » par des éclairages à LED qui consomment 3 fois moins (et encore davantage, grâce à la modularité d'éclairage qu'ils permettent) et en remplaçant les armoires de commande (qui seront télé surveillées).

Grâce à ces choix, notre dispositif permettra à terme de faire baisser la luminosité de 50 à 90 % (selon les axes) entre 22 h et 6 heures du matin. Le système sera en outre doté de détecteurs qui permettront de revenir momentanément à 80 % lorsqu'un mouvement sera détecté.

Cette modernisation se fera sur un plan quinquennal au travers d'un marché de Performance énergétique, qui est un groupement de commandes constitué entre la communauté de communes de l'Orée de la Brie et les communes de Chevry-Cossigny, Servon et Varennes-Jarcy.

Par exemple, alors que nous sommes actuellement à 22 % de LED, nous serons avec la programmation du budget 2024 à 32% (avec un déploiement début 2025 des quartiers de la Croix Blanche, la Jarrie, Surgé et l'avenue Pierre Guérin), et nous passerons à 53% début 2026 dans le cadre du budget 2025.

Ce choix, allié à une baisse (relative) du coût de l'énergie nous permet de revenir progressivement à un éclairage à 100 %, en commençant par les rues déjà équipées en LED.

Mais nous ne rallumerons pas tout. Certaines zones étant à notre avis auparavant inutilement éclairées.

C'est par exemple le cas de la cour de la Mairie où auparavant 12 candélabres brillaient toute la nuit pour rien. Désormais il n'y en aura plus que 6 allumés.

Par delà ces considérations économiques et écologiques, notre action va également permettre de réduire sensiblement la pollution lumineuse générée par l'éclairage public.

Christophe Couloumy



LES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

LES CHANTIERS, PETITS OU GRANDS, ONT ENCORE ÉTÉ NOMBREUX CETTE ANNÉE.

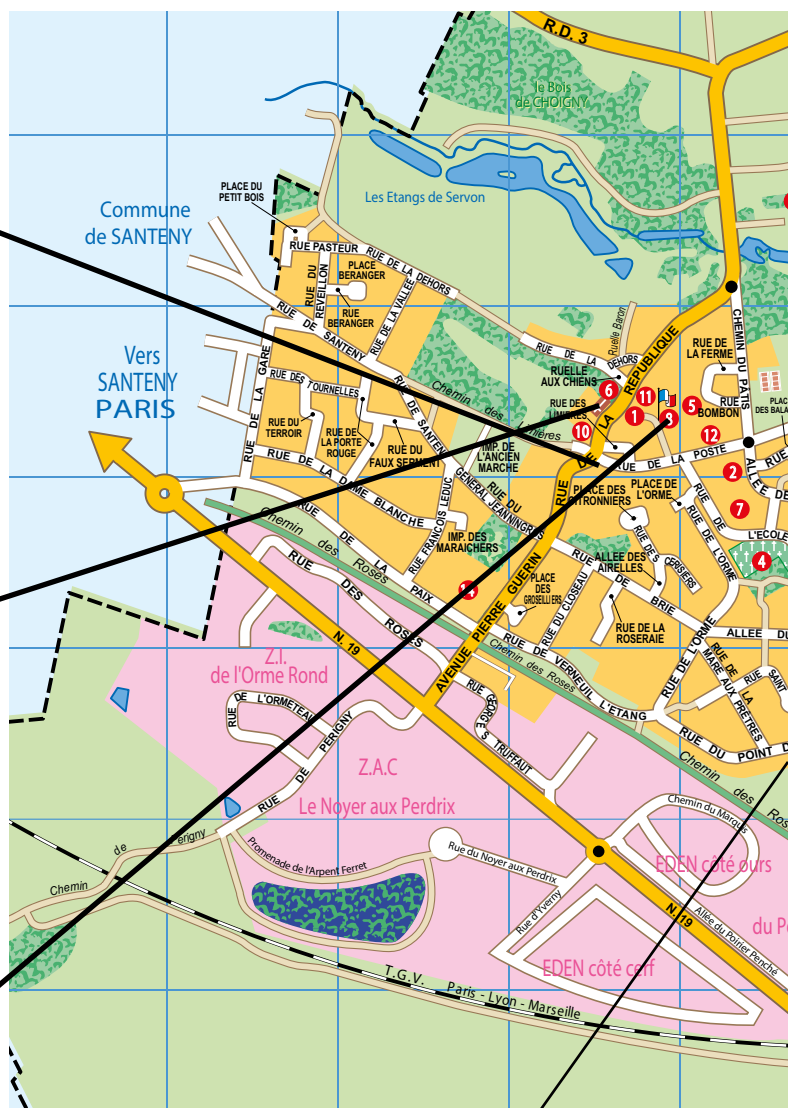
Certains de ces travaux n'ont duré que quelques jours, d'autres plusieurs semaines (voire plusieurs mois si l'on inclut les études préalables) ; mais tous ont été menés avec rigueur et avec le souci constant d'employer au mieux le moindre euro engagé.

Ainsi, chaque fois que cela était possible, nous avons monté des dossiers pour solliciter et obtenir des subventions afin de préserver les finances de la ville. Ce qui nous a permis, cette année encore, de poursuivre la diminution de la dette de Servon (qui était déjà nettement inférieure à la moyenne nationale des communes de même taille. Nous avons même obtenu un financement de 100% pour les bornes de recharge !

- Mise en place d'une borne de recharge électrique au centre-ville : La commune de Servon a signé une convention pour l'installation d'une borne équipée de 2 points de recharge au centre-ville avec le **SIGEIF** (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France).

- Travaux d'urgence sur la toiture de l'église : travaux prévus à compter du 15 janvier 2025, réparation de fuites, changement des tuiles cassées et démoussage. Le projet de réfection de la toiture est en cours, un appel d'offres sera lancé en 2025.

- Entretien des locaux de la Mairie : salles associatives, Ecole et centre de loisirs etc...
- Rénovation de l'installation téléphonique de la Mairie et raccordement de la Mairie à la fibre,
- Remplacement de la chaudière salle Roger Coudert,



- Réfection du chemin des meuniers,

- Réception du système de vidéo surveillance, 30 caméras en service, une extension de 5 caméras supplémentaires sera prévue au budget 2025,
- Dans le cadre du Marché de Performance Energétique nous déploierons le passage en LED sur un programme quinquennal, à ce jour nous sommes à 22%, courant décembre 2024 et début 2025, nous serons à 32% avec les quartiers Croix Blanche-Jarrie-Surgé et l'avenue Pierre Guérin en passage LED.
- Le montant inscrit au titre du budget 2025 permettra le passage en LED à hauteur de 53%. Le déploiement devrait être réalisé en fin d'année 2025, début 2026.
- Mise en place de l'**éco pâturage** avec l'implantation de **la Ferme des Audson** en bordure du Réveillon au niveau des étangs. Des activités pédagogiques sont envisagées à la Ferme qui rassembleront petits et grands autour d'un projet commun, renforçant ainsi les liens intergénérationnels.



Terrains de tennis



City stade



- Rénovation des 2 terrains extérieurs des terrains de tennis,
- Rénovation du city stade,
- Réception du nouveau local de pétanque,



Local de pétanque

- Réfection de la chaussée à la sortie de la Francilienne - chemin de Surgé - route de Férolles,



Chaussée sortie Francilienne

- Enfouissement des réseaux rue de la Marne, puis en 2025 réfection de la voirie et des trottoirs.

- Création des jardins familiaux chemin des meuniers, une **1^{ère} tranche de 12 jardins** a été attribuée début juin, une **2^{ème} tranche de 10 jardins** sera attribuée début d'année 2025. Les jardins familiaux ont été créés dans une démarche d'écocitoyenneté et de respect de l'environnement. Ils sont conçus pour un nouveau lieu de rencontre et d'échanges, où chacun peut jardiner en harmonie avec la nature. Cette initiative vise à renforcer le lien social entre les Servonnais tout en promouvant des pratiques durables et respectueuses de l'écosystème.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

ATELIER REPAS DE CUISINE VEGETALE

En partenariat avec M. Franck NANGUY, le CCAS vous propose le mardi 29 avril de 9 h 30 à 13 h 30, un atelier de cuisine végétale, suivi d'un repas pour réaliser des recettes goûteuses, saines et de saison sur la thématique du végétal. L'objet de cet atelier est de renforcer les connaissances sur l'alimentation de saison, découvrir de nouvelles saveurs culinaires.

Une participation de 5€ sera demandée à chaque inscrit.

Le nombre de **places** étant **limité**, le CCAS inscrira les 14 premières personnes. Les personnes sur liste d'attente seront conviées au prochain atelier.



ATELIER PREVENTION SECURITE

Le comité départemental de Seine-et-Marne de l'association Prévention Routière et le CCAS de Servon organisent le lundi 10 février 2025, de 10 h à 12 h, salle du Conseil, des ateliers de prévention routière pour les Séniors.

Thème 1 : Tous piétons

Cet atelier de sensibilisation aux risques qu'encourent les piétons permettra de favoriser les bons comportements, d'identifier et d'anticiper les situations à risque.

Thème 2 : Conduite Séniors

Un atelier pour sensibiliser aux risques routiers associés aux Séniors avec plusieurs thématiques telles les analyses d'accidents, la santé et la conduite ainsi que l'équipement du véhicule.



Inscription auprès du CCAS 01.64.05.87.64 avant le 24 janvier 2025

Mutuelle communale : sur rendez-vous en mairie ou à domicile.
Prise de rendez-vous par téléphone : 03.21.15.99.99

REPAS DE NOËL

Pour la deuxième année consécutive, le traiteur "Arts-traiteur" de Marles-en-Brie a préparé le repas de Noël pour les 130 séniors qui ont choisi de célébrer cet événement festif dans la salle Roger Coudert, récemment équipée d'un tout nouveau système de chauffage.

Les centres de table ont été décorés par les Séniors de la Résidence des Charmilles, qui, avec l'aide de la fleuriste Julie de Périgny-sur-Yerres, ont confectionné de superbes compositions florales.

Entre les différents plats, la troupe « Événement Production » a offert un véritable voyage dans le temps en animant l'après-midi avec des chansons des années 80, permettant ainsi aux invités de revivre les rythmes de cette époque.

DISTRIBUTION DE COLIS POUR NOS SÉNIORS

À l'approche des fêtes de fin d'année, les 10, 11 et 12 décembre, la commune a renouvelé son engagement envers le bien-être de ses Séniors de 65 ans et plus en distribuant 250 colis pour 350 personnes.

Les produits contenus dans ces colis ont été soigneusement sélectionnés par les administrateurs du CCAS, qui les ont goûtés et évalués parmi une offre variée proposée par six prestataires différents. Cette année, c'est la société "Le Panier de Sophie" qui a été choisie à l'unanimité.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, un administrateur du CCAS ou Aymeric, notre agent communal, se sont rendus à leur domicile pour leur remettre le colis en main propre.

Enfin, les colis non récupérés sont utilisés comme lots lors des tombolas et lotos organisés à la résidence intergénérationnelle ou sont offerts à des personnes dans le besoin.

Vous êtes cordialement invités à venir retirer votre photo souvenir à l'accueil de la mairie à partir du 13 janvier.



NOUVEAUTÉ : UN ORDINATEUR À VOTRE DISPOSITION

De plus en plus de démarches administratives se font désormais en ligne, comme la déclaration des impôts, la consultation des comptes bancaires, les relevés de l'assurance maladie ou de la mutuelle, etc. Cependant, pour certaines personnes, l'utilisation d'un ordinateur peut représenter un véritable défi. Afin de faciliter l'accès à ces services numériques et d'accompagner ceux qui en ont besoin, la mairie met à votre disposition un ordinateur dans la salle du Réveillon, située à côté de la bibliothèque.

Vous trouverez dans cet espace un ordinateur prêt à l'emploi, avec une connexion Internet sécurisée, pour vous permettre d'effectuer vos démarches en toute tranquillité.

Pour profiter de ce service, il vous suffit de contacter le CCAS (Martine Dul : 01 64 05 87 64) pour prendre un rendez-vous. Un bénévole pourra être présent pour vous guider pas à pas et vous accompagner dans l'utilisation de



l'ordinateur. Que ce soit pour vous familiariser avec l'outil informatique, apprendre à naviguer sur Internet ou réaliser des démarches spécifiques, ce soutien personnalisé vous aidera à franchir les obstacles numériques en toute confiance.

N'hésitez pas à faire appel à ce service pour vous simplifier la vie au quotidien !

SOLIDARITÉ À SERVON

Le CCAS de Servon est intervenu pour venir en aide à une personne sans domicile fixe présente sur notre commune. Un hébergement d'une nuit lui a été offert dans un hôtel à Brie-Comte-Robert, ainsi que des vêtements et des produits de première nécessité.

Cette action avait pour objectif de lui permettre de se reposer et de reprendre des forces avant de poursuivre son chemin.

Un grand merci à toutes les personnes qui lui sont venues en aide.

PLAN GRAND FROID

En cas de déclenchement du plan grand froid, par le Préfet de Seine-et-Marne, le Centre Communal d'Action Sociale de Servon invite toutes les personnes en situation d'isolement, de fragilité, de vulnérabilité à se faire connaître et à s'inscrire sur le registre tenu en mairie (Loi du 30 juin 2004). Ce registre permet une meilleure intervention des services sociaux en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'urgence.

Inscription possible en retournant le formulaire ci-dessous.

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Date de naissance : / /

Téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Date et signature :

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné au CCAS pour la finalité suivante «plan grand froid». Vos informations seront conservées pour une durée d'un an.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou d'une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à la mairie.

**PLAN
GRAND
FROID**

LE CENTRE VILLAGE EN QUESTION...

LA PHARMACIE DU CENTRE VILLAGE EN DANGER

Nous avons la chance de posséder une charmante place au centre-village, avec de grandes zones piétonnes et des commerces de qualité : une boulangerie, un bar-restaurant, un salon de coiffure, deux pizzerias, une maison médicale, un tout nouveau café-poussettes et... une pharmacie.

Or, l'avenir de cette dernière est peut-être menacé...

En effet, elle est installée depuis bientôt 50 ans dans les mêmes locaux. Ces locaux ne répondent plus aux exigences de qualité et d'accueil qui sont celles d'aujourd'hui (accès impossible aux personnes à mobilité réduite, espace restreint pour la vaccination, les dépistages, les tests, les entretiens, la prise de mesures pour la contention et l'orthopédie...).

Plusieurs réunions avec Thomas Gerbaux, notre pharmacien, nous ont conduits à un constat évident : notre pharmacie, telle qu'elle est actuellement, ne perdurera plus très longtemps.



DÈS LORS LES POSSIBILITÉS SONT SIMPLES :

Soit une fermeture pure et simple de l'officine (en France le nombre de fermetures de pharmacies a augmenté de 60% en dix ans, pour atteindre 276 en 2023).

Soit un transfert de la pharmacie vers une zone où des locaux répondant aux exigences de l'ARS sont disponibles, par exemple EDEN (Nous avons réussi à l'éviter de justesse il y a quelques mois)

Soit trouver une solution permettant un maintien de la pharmacie au centre village

Nous considérons que la disparition de la pharmacie du centre-village serait une grande perte pour Servon ; tant pour notre qualité de vie à tous, que pour la survie de l'ensemble des commerces de cette place.

En outre cette disparition serait particulièrement pénalisante pour une partie de notre population qui « prend de l'âge » et a de plus besoin de ce service ; sans avoir forcément les moyens de se rendre dans une officine plus éloignée.

C'est pourquoi l'équipe municipale s'efforce de trouver une solution pour que la pharmacie puisse être conservée au centre-village.

Nous avons déjà étudié plusieurs localisations possibles en concertation avec Thomas Gerbaux, toutes au centre-village, mais aucune n'a, pour le moment, donné pleinement satisfaction.

Nous ne baissons pas les bras et continuons à étudier toutes les possibilités.

Parmi elles, la construction d'un local neuf, avec un montage financier qui ne pénaliserait pas la commune, est à privilégier. Elle permettrait de garantir la présence de notre pharmacie au centre-village avec les exigences de qualité et de service qui sont celles d'aujourd'hui, sans impacter les finances de la ville.

Nous avançons en ce sens et espérons pouvoir vous donner davantage de précisions dans les mois à venir.

Service Animation - Servon

CONCERT ET SPECTACLE

A group of musicians in traditional Mexican attire, including large white sombrero hats and blue and gold embroidered outfits, are performing outdoors. One woman in the foreground is singing into a microphone while holding a guitar. Other musicians are playing violins and a trumpet in the background. The scene is set on a paved area with a river and buildings in the distance.

Journée
des droits
des femmes

SAMEDI 8 MARS

Salle Roger Coudert



RENSEIGNEMENTS :
01.64.05.50.11
SERVON.FR
SERVON.FR/ESPACE-CULTUREL/

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LA TAXE FONCIÈRE

"ÇA A ENCORE AUGMENTÉ CETTE ANNÉE !"

Cette phrase, la grande majorité des Servonnais propriétaires de leur logement, l'ont sans doute prononcée en recevant leur avis d'imposition de la taxe foncière 2024. **Bien évidemment, vos élus l'ont prononcée également !** Mais pour comprendre d'où vient cette augmentation, il convient d'y regarder de plus près... Car, si la somme que nous devons payer a bel et bien augmenté, la commune de Servon n'y est strictement pour rien.

En effet, vos élus n'ont pas augmenté le taux de la taxe foncière depuis 2011 ! **Mais pourquoi un taux unique désormais ?** La réforme de la fiscalité locale (liée à la suppression de la taxe d'habitation) a conduit à la fusion des taux de la Commune et du Département qui étaient auparavant séparés. Ce qui donne le **taux unique** que vous retrouvez **depuis 2021** sur votre **avis d'imposition**.

Pour comparaison voici les taux 2023 des communes environnantes : (*source Ministère des finances - chiffres 2024 non encore disponibles*)

Servon : 36,35 %

Brie Comte Robert : 42,17 %

Lésigny : 49,46 %

Férolles Attily : 37,34 %

Chevry Cossigny : 39,38 %

Grisy Suisnes : 44,47 %

Combs la ville : 45,46 %

(Le taux départemental moyen de Seine-et-Marne est de 41,78 %)

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et montrent à l'évidence que même si payer son impôt n'est jamais agréable, il vaut mieux être un contribuable servonnais...



MAIS UN POURCENTAGE DE QUOI ?

Ce taux s'applique à une base de calcul dont le montant est déterminé chaque année par l'administration fiscale. Précisons que la commune n'a absolument pas son mot à dire sur cette décision.

Le taux voté par vos élus n'ayant pas augmenté depuis 13 ans, c'est bien l'augmentation de cette base, sur laquelle sont calculés les différents taux, qui est responsable de l'augmentation subie.

ET LES RESSOURCES DE LA COMMUNE ?

La réforme de la fiscalité a entraîné une perte de revenus pour les communes. L'État s'est engagé à compenser cette perte par une indemnité compensatrice, mais le compte n'y est pas.

La suppression de la taxe d'habitation n'a en effet pas

été compensée dans sa totalité et de nombreuses dotations de l'État ont fondu comme neige au soleil. Le projet de loi de finances pour 2025 n'augure rien de positif pour les collectivités. Les baisses de subventions, de reversement de TVA et d'autres encore vont indéniablement priver notre commune de ressources indispensables au maintien de nos voiries (non subventionnées) et de nos bâtiments.

Christine Héritier
Christophe Couloumy

DU TRAVAIL EN PLUS POUR NOS MOUTONS !

En concertation avec la « Ferme des Audson » (installée depuis quelques mois sur la rive droite du Réveillon à la hauteur des étangs), la commune va mettre en place une expérimentation écologique, économique et efficace pour entretenir le chemin de la Procession Saint Marc, tout en favorisant sa biodiversité.

Une vingtaine d'animaux (moutons et chèvres) vont y être gracieusement installés temporairement par la Ferme des Audson.

Cette méthode présente plusieurs avantages :

Entretien naturel de la végétation : Les moutons assureront un désherbage efficace, sans recours à des outils mécaniques ou des produits chimiques, réduisant ainsi l'empreinte environnementale de l'entretien.

Amélioration de la qualité du sol : Le piétinement modéré des animaux permet d'aérer le sol, tandis que leurs déjections enrichissent celui-ci en matière organique, stimulant ainsi la fertilité naturelle.

Réduction des coûts d'entretien : Cette solution sera une alternative économique aux interventions humaines et mécaniques que nécessite l'entretien de ce chemin, tout

en améliorant à terme son aspect pour les promeneurs.

Cette expérimentation se déroulera du 27 au 31 janvier et du 3 au 7 février.

Durant ces deux périodes de 5 jours, l'accès à ce chemin ne sera pas possible (mais il sera réouvert aux promeneurs le week-end du 1^{er} et 2 février).

Jean-Marc Bernard
Christophe Couloumy



DINER CONCERT

Fête de la
Saint-Patrick
"Les Sales Tiques"

Service Animation - Servon 2025

Samedi 22 mars
19H30

Diner concert
Salle Roger Coudert

RENSEIGNEMENTS :
01.64.05.11.58
SERVON FR
SERVON FR/SPACE-CULTUREL

Servon

LE BÂTIMENT DE L'ANCIENNE POSTE VA DEVENIR LE NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Comme chacun le sait, La Poste a souhaité fermer son agence servonnaise. Pour éviter que les Servonnais ne se retrouvent privés de bureau de poste, la municipalité a fait le choix d'ouvrir une agence postale en Mairie.

Les horaires d'ouvertures sont désormais plus larges que ne l'étaient ceux de la poste et Amandine Coudert gère désormais l'accueil de la Mairie et celui de l'agence postale avec une efficacité et un dynamisme que tout le monde apprécie.

Mais quid du bâtiment de l'ancienne poste ?

Ce dernier appartenant à la commune, nous avons décidé d'y transférer le poste de Police Municipale, actuellement situé en retrait sur le parking de la Mairie et trop petit pour accueillir correctement la salle de visionnage de notre nouvelle installation de vidéo protection.

Outre des locaux mieux dimensionnés, ce nouveau positionnement conférera à nos policiers une place centrale et les rendra plus visibles aux yeux de tous.

Les travaux de réaménagement nécessaires devraient débuter dans les semaines à venir.

Nous vous donnerons sans doute plus de précisions dans le prochain numéro du Servon Mag.

Christophe Couloumy



ENFIN UNE BOÎTE AUX LETTRES POSTALE À LA MAIRIE

Nous avons demandé en vain, pendant plusieurs mois, aux services de La Poste la mise en place d'une boîte aux lettres à l'entrée du parking de la Mairie. Cela nous semblait cohérent puisque l'agence postale se situe désormais là.

Notre persévérance a fini par payer puisque La Poste a finalement accepté. Une simulation a été faite en décembre et l'installation définitive aura lieu en janvier.

Cette boîte aux lettres prendra donc la suite de celle du Père Noël qui est installée traditionnellement sur le parvis de la Mairie en décembre, ne vous trompez pas !

Christophe Couloumy



L'ANCIEN SITE WEBER, UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ SAISIE PAR SERVON

Comme nous vous l'avons déjà expliqué, lorsque la société St Gobain a décidé de mettre en vente le siège social de sa filiale Weber et Broutin, la municipalité a réussi à imposer au constructeur retenu la rétrocession de près de 40% du terrain (environ 8500 m²) comportant environ 3000m² de locaux. (majoritairement d'anciens bureaux et salles de réunion).

Cette rétrocession s'est faite contre une parcelle de **1 202m²** de terrain non constructible qui permettra une sortie de voirie rue de Verneuil l'Etang (parcelle estimée par les Domaines à **60 000€**)

C'est une opportunité exceptionnelle qui va nous permettre de construire les équipements dont Servon a besoin, pour un coût final nettement inférieur à celui d'une construction neuve (nous conservons en effet l'ensemble des bâtiments qui sont en parfait état et ne faisons principalement que du réaménagement intérieur) et sans avoir à acheter de foncier.

VOILÀ CE QUE NOUS ALLONS POUVOIR FAIRE

Une seconde école pour nos enfants !

Précisons que cette seconde école ne sera pas principalement destinée à accueillir une nouvelle population d'élèves (les logements qui vont être construits sur l'ancien site Weber ne représenteront qu'environ l'équivalent d'une classe d'élèves supplémentaires). Elle sera surtout destinée à désengorger l'actuelle école de la Butte aux Bergers.

En effet, cette école, construite à partir de **1981** est dimensionnée pour 12-13 classes. **Elle en accueille cette année 18 !**

De ce fait, la bibliothèque et la salle informatique ont été utilisées pour y installer des classes et nous avons dû ajouter trois bâtiments modulaires (en location) dans la cour.

Les locaux que nous « récupérons » sur le site Weber nous permettront de réaliser 8 classes, 3 classes maternelles et 5 élémentaires. Nous disposerons de tous les locaux associés (salle de motricité, bibliothèque, dortoir, réfectoire, salle RASED, etc.).

Nous aurions pu « spécialiser » cette future école. En faire par exemple une école uniquement maternelle et transformer l'actuelle école de la Butte aux Bergers, en une école uniquement élémentaire. C'est ce qui se fait dans certaines communes.

Mais nous faisons le choix de créer une seconde école primaire (c'est-à-dire comportant une partie maternelle et une partie élémentaire), pour que les parents n'aient pas à « courir » d'une école à l'autre aux heures d'entrées et de sorties de classes. Tous vos enfants seront donc dans une seule et même école, qu'ils soient en maternelle ou en élémentaire.

Nous avons déjà commencé à travailler avec l'Éducation Nationale en ce sens.

5 classes proviendront de l'école actuelle qui, de ce fait, retrouvera un niveau d'occupation normal. Une autre classe correspondra à l'arrivée des enfants des nouveaux logements, soit 6 classes en tout.

Il y aura donc deux classes de « trop » ?

C'est évidemment volontaire, car les locaux nous le permettent pour un coût très faible (aménager deux classes de plus dans des locaux existants est en effet peu coûteux). Construire une école c'est doter la commune d'un outil qui va être utilisé durant plusieurs décennies. Il est donc important



de la dimensionner d'ores et déjà pour qu'elle soit capable de répondre éventuellement aux besoins du Servon des années 2050 ; voire davantage (rappelons que notre école a 43 ans). Prévoir une telle infrastructure qui ne répondrait qu'aux besoins actuels, serait plus qu'une erreur, ce serait une faute.

UNE ANTENNE DU CENTRE DE LOISIRS

En plus de l'école, nous aurons également les locaux nécessaires pour créer une antenne du centre de loisirs. Ainsi, cette nouvelle école disposera, sur le même site, de la possibilité d'assurer un accueil périscolaire avant/après la classe et, si les effectifs globaux le nécessitent, les mercredis et durant les vacances scolaires.



ET L'ÉCOLE ACTUELLE DE LA BUTTE AUX BERGERS ?

Comme expliqué précédemment l'école actuelle reviendra à un nombre d'élèves plus en adéquation avec sa capacité. Parallèlement au projet de la nouvelle école, nous continuons à améliorer l'école actuelle, comme en témoignent par exemple les nouveaux jeux qui viennent tout juste d'être installés dans la cour maternelle.

En outre, nous avons deux très beaux projets pour cette école, à savoir :

- La réalisation d'un préau dans la cour maternelle
- La végétalisation de la cour (projet mené en concertation étroite avec la FCPE)

Nous consacrerons un dossier spécifique à ces projets dans les prochains Servon Mag.

UN NOUVEAU LOCAL POUR LE CLUB REVIVRE

Et, cerise sur le gâteau, grâce à notre action lors de la vente du site Weber, nous « récupérons » également un grand local (l'ancien restaurant d'entreprise – désaffecté - de la société Weber et Broutin) ; il s'agit d'un bâtiment d'environ 225 m² de plain-pied.

Impossible à intégrer à l'école pour des questions techniques, ce local une fois réhabilité, serait idéal pour accueillir nos Séniors. C'est pourquoi nous envisageons de le proposer au Club Revivre et de le réaménager à leur attention.

Actuellement à l'étroit dans un local de 90 m² situé dans la cour de l'Orme, ils disposeraient là d'un local bien plus grand, avec une vraie cuisine, une terrasse, un parking, une accessibilité PMR...

De plus ils seraient à proximité immédiate de la future école (il sera même possible d'y accéder par un couloir sans avoir à sortir). Cela permettrait donc d'organiser, en concertation avec l'Éducation Nationale, des moments de rencontres inter-générationnelles qui sont bénéfiques pour les jeunes comme pour les moins jeunes !



ET POUR L'ESPACE JEUNES

Et, puisque nos Séniors vont quitter leur local actuel (situé rappelons-le au Rez-de-chaussée de l'Espace jeune), tout le bâtiment sera désormais dévolu à nos jeunes, doublant ainsi la surface dont ils disposent.

Celle évolution répond là encore à un réel besoin, les jeunes étant désormais à l'étroit dans leur local. Cette nouvelle surface étant au rez-de-chaussée, l'Espace Jeunes sera enfin aux normes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Christophe Couloumy

FUEGA : UN VOYAGE SENSORIEL UNIQUE POUR LES PLUS PETITS

Samedi 25 janvier à 16h, le Service Culture, Animation et Vie associative vous propose un merveilleux mini ciné-concert pour les enfants à partir de deux ans.

Ne manquez pas ce spectacle multisensoriel, un véritable petit bijou musical hors du commun, combinant bruits, images et même odeurs, pour une immersion totale dans un monde onirique.

L'HISTOIRE ?

Un enfant partage son rêve, sa rencontre avec Fuega, un phacochère curieux qui voyage autour de la Terre. Son périple, à la fois graphique et sensoriel, est guidé par des découvertes gourmandes : une odeur intrigante, un son captivant, une couleur fascinante ou une sensation unique. Avec séré-

nité, Fuega traverse des paysages variés, passant du chaud au froid, du feu à l'eau. Parfois, elle s'envole ou s'évapore, et l'on pourrait croire que c'est elle qui fait tourner la Terre.



Deux musiciennes/conteuses virtuoses feront rêver petits et grands.

Ne manquez pas ce moment unique – places limitées pour une expérience optimale.

JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES : UNE CÉLÉBRATION UNIQUE À SERVON

Le samedi 8 mars, la Salle Roger Coudert vibrera au rythme de la Journée des Droits des Femmes, organisée par le Service Culture, Animation et Vie associative. Cet événement mettra à l'honneur la sororité, la culture et le bien-être à travers un programme riche et diversifié.

Au programme :

Concert : Show Mexicain avec Arrieras Somos
Plongez dans l'univers de la musique traditionnelle mexicaine avec le tout premier groupe de mariachis exclusivement féminin en France. Une prestation unique, mêlant authenticité et célébration de la force des femmes.

Spectacle humoristique : Chattologie
Présentée par la Comédie des 3 Bornes Ce spectacle n'est pas remboursé par la sécu mais il le devrait. Les tampons aussi. Vous n'êtes pas d'accord ? Venez.

Espace bien-être et stands
Découvrez des espaces dédiés au bien-être et à la détente, ainsi que des stands variés pour prolonger cette journée dédiée aux femmes.



Restauration sur place

De quoi savourer une pause gourmande tout en profitant de cet événement convivial et enrichissant.

Ne manquez pas cette journée exceptionnelle, où musique, humour et bien-être s'unissent pour célébrer **les Droits des Femmes !**

FÊTE DE LA SAINT-PATRICK : UNE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE À SERVON

Le **samedi 22 mars à 19h30**, la **Salle Roger Coudert** accueillera une célébration grandiose de la **Saint-Patrick**, placée sous le signe de la musique et de la danse celtique.

Au programme :

Les **Sales Tiques**, un groupe celtique qui a du chien, enflammera la scène avec leurs sonorités entraînantes et authentiques. Pour sublimer ce concert, ils seront accompagnés de **quatre danseuses et danseurs** talentueux ainsi que d'un **pipe band écossais**. Ce ne sont pas moins de **14 artistes** sur scène qui vous offriront un spectacle époustouflant, mêlant musique traditionnelle et énergie festive.

La soirée se déroulera sous la forme d'un **dîner-concert aux couleurs irlandaises**, pour allier plaisir gustatif et ambiance conviviale.



Ne manquez pas cette soirée exceptionnelle et venez célébrer la Saint-Patrick à Servon dans une ambiance chaleureuse et spectaculaire !

PINK FLOYD TRIBUTE : UNE SOIRÉE CONCERT À SERVON

Le **samedi 5 avril à 19h30**, la **Salle Roger Coudert** accueillera une nouvelle soirée mémorable, organisée par la **Clé de l'impro** en collaboration avec la **Mairie de Servon**.

Après le succès retentissant de la **Tina Turner Experience** l'année dernière, plongez dans l'univers légendaire de **Pink Floyd** à l'occasion de ce **dîner-concert** unique. Pendant cette soirée, laissez-vous emporter par un spectacle sonore et visuel exceptionnel, revisitant les plus grands classiques du groupe mythique.

Vous retrouverez aussi une première partie d'un groupe amateur, c'est la marque de la Clé de l'impro qui a à cœur de vous faire découvrir de nouveaux talents.

Revivez l'émotion des albums incontournables tels *Dark Side of the Moon*, *Wish You Were Here* ou encore *Animals*. Retrouvez des morceaux emblématiques ayant marqué l'histoire du rock, comme "**Shine On You Crazy Diamond**" et "**Money**", interprétés avec une fidélité remarquable.

Ne manquez pas cet événement incontournable à Servon !



Service Animation - Servon 2025

SPECTACLE ENFANT



Fuega,
j'ai rencontré
un phacochère

"Cie Mon Grand l'Ombre"

SAMEDI 25
JANVIER 16H00

DES 2 ANS - MINI CONCERT
-13 ANS 3€ / +13 ANS 5€

Salle Roger Coudert



RENSEIGNEMENTS :
01.64.05.50.11
SERVON.FR

SERVON.FR/ESPACE-CULTUREL/

RETROUVEZ L'ESTIVALE POUR SON ÉDITION 2025 : LA PREMIÈRE COURSE DE CAISSES À SAVON FOLKLORIQUES

EN COLLABORATION AVEC LE COMITÉ INTERRÉGIONAL DE CAISSES À SAVON FOLKLORIQUES.

Réservez votre samedi 19 juillet pour participer ou assister à cet événement festif et déjanté. Restauration et animations en parallèle de la course.

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE PILOTE OU PASSAGER ?

- Majeur ou mineur à partir de 14 ans : autorisation parentale et présence d'un parent obligatoire.
- Enfant de 7 à 13 ans : uniquement comme passager (pas au volant ni au frein), accompagné d'un adulte pilote dans la caisse.

Pour toute personne montant dans les caisses (*y compris pour les remontées*), il vous faut :

- Un casque (casque moto avec mentonnière et lunettes)
- Un pantalon long
- Des manches longues
- Des gants
- Des chaussures fermées couvrant tout le pied.

Le jour de la course, vous devrez souscrire une licence journée auprès du Comité Interrégional pour pouvoir être assuré : 10 € par personne.

Votre numéro de caisse vous sera attribué lors de la préinscription. Vous devrez l'apposer sur le devant de la caisse au format A6.

Pour l'encadrement de la caisse :

Nous laissons libre cours à votre imagination, mais assurez-vous de construire un cadre solide pour pouvoir participer toute la journée.

De nombreux prix seront attribués, récompensant la vitesse, l'originalité, le meilleur déguisement, le coup de cœur du public, etc.

Pré-inscription par mail à animation@servon.fr ou par téléphone 01 64 05 11 58.

POUR CONSTRUIRE UNE CAISSE FOLKLORIQUE, IL VOUS FAUT :

(*caisse folklorique et non de compétition*)

- un plancher complet
- 3 ou 4 roues
- Des roues bien fixées
- Une direction sans trop de jeu
- Interdiction d'avoir une direction avec les pieds ou une corde
- Des côtés de 20 cm de hauteur minimum à partir du siège (si possible)
- Pas d'angles saillants ni d'éléments coupants
- Un siège complet, avec le siège et le dossier bien fixés
- De très bons freins (si 2 roues sont freinées, privilégier les roues arrière, éviter les freins à main ; les freins doivent absolument être installés sur les roues)
- Un anneau de 2,5 cm de diamètre à l'intérieur, à l'avant et à l'arrière de la caisse
- Une sangle solide de 1,5 m minimum (résistance d'1 tonne) avec 2 mousquetons (résistance de 300 kg minimum) pour être tracté lors des remontées.
- La caisse, une fois terminée, ne doit pas dépasser 150 kg, avec une hauteur de 1,50 m, une largeur de 1,50 m et une longueur de 2,30 m maximum.
- Il est interdit d'utiliser une voiture à laquelle on aurait simplement retiré le moteur.

Nous recherchons des commissaires de piste (être majeur) pour le jour J, de 9h à 18h.

Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez contacter le service Culture et Animation par e-mail à : animation@servon.fr ou par téléphone au 01 64 05 11 58.

Le départ se fera devant l'église, au croisement de la rue de la Poste et de la rue de la République, et l'arrivée sera à la fin de la rue de la République, au rond-point du chemin du Patis. Nous informerons les riverains des modalités de stationnement et de circulation.

LES ASSOCIATIONS

LES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION CLAS

Opérette

C'était le dimanche 6 octobre dernier, salle Roger Couderc, l'atelier d'art lyrique et les cours de chant du CLAS ainsi que le conservatoire intercommunal de Marne et Gondoire, site de Lagny, vous ont présenté «Un K'barré presque quantique !», spectacle imaginé, écrit et mis en scène par Virginie COLETTE, créé autour des répertoires de l'opéra-comique, de l'opérette et de la comédie musicale américaine. Les costumes, décors, éclairage et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

Pour son prochain projet, l'atelier d'art lyrique donnera «Les Brigands» d'Offenbach, opéra-comique en trois actes sur un livret de Meilhac et Halévy.

Rendez-vous donc en septembre 2025 pour savourer ce spectacle joyeux mêlant chant, théâtre et danse.



Veillée de l'an nouveau :

Lors de notre «veillée de l'an nouveau» le samedi 26 janvier 2025 à 16h, vous découvrirez les ateliers d'art lyrique, de théâtre, de danse, de roller et notre nouvelle PROFESSEURE de PEINTURE qui exposera quelques-uns de ses tableaux, il reste des places dans ses cours.

Puis, vous pourrez vous offrir un verre de vin chaud, préparé par nos bénévoles (ou une boisson sans alcool !). L'entrée est gratuite.

Nouveauté au CLAS :

Vous avez envie de peindre sur toile ou d'améliorer votre technique... Venez passer un bon moment avec Jacqueline le mardi de 10h à 12h30.

Contacter : Sylvette 06 86 86 47 86

CLAS **NAYOGA**

STAGE YOGA PARENTS/ENFANTS

LES 17, 18 ET 19 FÉVRIER 2025
À SERVON DE 17H30 À 18H30

ENFANTS DE 3 ANS > 3 JOURS PENDANT 3 JOURS > 25€ PARENT/ENFANT GRATUIT POUR LE PARENT

- ✓ Renforce le lien parent/enfant
- ✓ Gestion des émotions
- ✓ Découverte du corps et du souffle (relaxation, respiration)
- ✓ Renforce la confiance en soi

"Offrez à vos enfants un moment de détente et d'épanouissement avec notre stage de yoga, pour cultiver leur bien-être, leur concentration et leur confiance en eux tout en s'amusant!"

INFORMATIONS & RÉSERVATION : NADIA 07.75.76.27.40

NOUVEAU AU CLAS ATELIER DE PEINTURE

AVEC JACQUELINE

LE MARDI DE 10H À 12H30

CLAS

TENNIS

Avec l'arrivée de l'automne, débutent les premières compétitions pour le TC SERVON.

Cette année, une équipe féminine et une équipe masculine fouleront les courts de Seine-et-Marne et étrenneront, à cette occasion, la nouvelle tenue du club.

Fort de son nombre croissant d'adhérents, le TC SERVON a aussi souhaité, pour la deuxième année, inscrire une équipe à la compétition « double d'hiver ». Une réussite puisque l'équipe 2023/2024 avait atteint les 1/2 finales.

L'équipe femmes de son côté se mobilise sur les tournois du trophée Ô féminin, double Ô féminin et l'animation du comité de Seine-et-Marne pour octobre rose.

Toutes ces compétitions, au-delà de l'aspect sportif, sont aussi l'occasion de partager des moments conviviaux avec les équipes adverses et de participer à la croissance constante du club.



PHOTO CLUB SERVON77

Les activités du photo Club Servon 77 ont repris avec de nombreux projets pour cette saison 2024-2025.

Nous nous retrouvons régulièrement pour des ateliers et pour des sorties qui sont l'occasion de se réunir dans une ambiance conviviale et mettre en pratique nos nouvelles expériences.

Notre sortie en forêt Notre-Dame (voir photo) a été très appréciée de nos adhérents. Nous avons affronté la boue et la neige et découvert des paysages très photogéniques.

L'hiver est en cours et offre d'autres opportunités. Particulièrement en fin d'année où nous sommes allés à Montmartre faire des photos de rues et d'architecture. Le Marché de Noël et une butte bien animée ont constitué notre terrain de jeu, avec un moment de convivialité autour d'un dîner réconfortant.

Depuis nous avons franchi l'espace des fêtes de fin d'année, nous entrons dans une nouvelle période pour nos activités et principalement au mois de mars notre participation à une exposition interclub organisée par Les Imagiers du Val d'Yerres, le club photo de Boussy.

Nous aurons le plaisir de nous rencontrer lors des animations locales et plus particulièrement en juin pour notre exposition de grands formats sur les grilles de l'école sur le thème de la faune et de la flore sauvage de notre territoire.

Nous vous souhaitons une très bonne année pleine de bonheur et de belles photos.



SERVON, CAPITALE DE LA FÈVE, DIMANCHE 23 FÉVRIER 2025

Chaque dernier dimanche du mois de février, depuis 2017, l'Association des Fabophiles Servonnais organise un salon de collectionneurs de fèves des rois...

50 exposants se partageront les 200 mètres linéaires de tables où seront exposées des centaines de milliers de fèves...

Deux tombolas seront organisées au cours de cette manifestation, une pour les visiteurs, une pour les exposants...des centaines de fèves garniront ces lots, pour le plus grand plaisir de chacun !

Quant aux 100 premiers visiteurs, ils auront le plaisir de recevoir de la part de l'AFS... **une fève**.

Aussi, trois séries de fèves seront réalisées en exclusivité par des céramistes français pour ce 8^{ème} salon.

Bar & Petite Restauration sur place.

Le 25 février 2024, lors de sa 7^{ème} manifestation, pas moins de 287 visiteurs sont venus échanger, acheter des fèves afin de compléter leur collection.

Alors, que vous soyez des fabophiles avertis, ou des collectionneurs amateurs, venez admirer des centaines de milliers de fèves exposées...

Le salon de Servon est le SEUL salon UNIQUEMENT fabophiles de toute l'Ile-de-France.

SERVON ~ 77

8^{ème} *Salon des Collectionneurs de*

Fèves des Rois

Dimanche 23 Février 2025

Salle Polyvalente Roger Coudert
15 rue de la Poste - 77170 - SERVON
(20 Km au Nord de Melun)

50 Exposants

Salon ouvert aux Particuliers et aux Professionnels

Entrée Gratuite

Ouverture au Public : 9h00 / 16h00
(Les Animations ne sont pas admissibles par Décision Municipale)

Renseignements
Association des Fabophiles Servonnais

☎ 06 82 88 14 52 ~ 06 33 00 09 24
✉ af.servon@orange.fr 🌐 <http://afservonnais.e-monsite.com/>

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



RETOUR SUR LE TOURNOI DE JUDO DE SERVON – 23 NOVEMBRE 2024

Le 23 novembre 2024, le Judo Club de Servon a accueilli un tournoi mémorable réunissant 240 combattants répartis dans plusieurs catégories. Cette journée a été marquée par un bel esprit sportif et une ambiance conviviale, grâce à la participation active de nombreux bénévoles, arbitres, juges et parents, que nous remercions chaleureusement.

Au classement final :

1. Judo Club Villecresnois
2. Ozoir Judo
3. Valenton Judo
4. Judo Club de Servon
5. Chevry-Cossigny
6. Mandres-les-Roses Judo

Félicitations à tous les participants pour leurs performances et leur engagement ! Merci également à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



UNE JOYEUSE ANNÉE DE DANSE AVEC L'ASSOCIATION DANS'ERVON

Pour commencer l'année du bon pied, DanS'ervon vous adresse ses meilleurs vœux et vous propose 2 rendez-vous placés comme à son habitude sous le signe de la convivialité et la bonne humeur :

Le samedi 8 février 2025, la soirée dansante DanS'ervon fait son cinéma. Venez briller sous les projecteurs au rythme du rock, du tango, de la salsa, de la valse, de la bachata, du disco, des madisons... Nos soirées sont ouvertes à tous, danseurs novices ou confirmés, seuls, en couple ou entre amis ; rejoignez-nous et amusez-vous, la star c'est vous !

Rendez-vous salle Coudert à Servon

Ouverture des portes 20h00

Inscription recommandée avant le 3 février 2025

(nombre de places limitées)

Vente de boissons et friandises sur place

(pas de restauration)

Entrée : 12€ par personne

Le dimanche 16 mars 2025, 2 stages de danse. Un le matin de 10h à 12h et le second l'après-midi de 15h à 17h. Les thèmes restent à définir mais vous pouvez d'ores et déjà les noter sur vos agendas.

Pour vous inscrire, obtenir des informations et nous suivre, contactez-nous :

Contact : danservon.contact@gmail.com

Site : www.danservon.fr

Facebook DanS'ervon

Téléphone : José 06 60 47 76 42



FOOTBALL CLUB DE SERVON

Chères Servonnaises, chers Servonnais,

Notre bateau de croisière « prénommé le Football Club de Servon » vient de terminer sa cinquantième année d'exploitation. Composé de moussaillons allant de 4 à 5 ans, de matelots allant de 6 à 13 ans jusqu'aux membres de l'équipage plus aguerris âgés de 14 à + 55 ans sans oublier les féminines ados et adultes, notre paquebot se porte très bien. L'été dernier, il fut ponctué par de belles réussites sportives lors de nos escales telle la coupe départementale de Seine-et-Marne remportée par nos U12, le championnat du dimanche après-midi de 3^{ème} division remporté par nos Séniors 2, la montée en division supérieure de notre équipe séniors 3 résultant d'un très bon classement final. Pour finir malheureusement la finale de coupe de Paris a été perdue par nos Séniors du dimanche matin.

Le personnel de bord fut renouvelé à la fin du mois de juin dernier avec quelques anciens de la maison, avec la volonté extrême de pérenniser ce qui avait été excellemment effectué par les prédécesseurs. Tout d'abord, nous avons gardé l'équipe Séniors 1 d'après-midi tout en haut de l'échiquier départemental qui est la première division du District et celle des Séniors officiant en championnat du dimanche matin tout en haut de la pyramide régionale égale à la Division d'honneur pour les connaisseurs. Nous avons aussi le désir de faire monter de division nos équipes de préformations (U14/U16/U18) ainsi que nos jeunes vétérans évoluant en championnats départementaux. Ce Comité directeur est désireux aussi d'apporter dès cette année quelques améliorations nécessaires quant au bien-être de ses adhérents, supporters et visiteurs, tels le réaménagement du club house et l'apport d'une structure extérieure supplémentaire permettant la création d'une buvette. Déjà, l'ac-



cueil des enfants non joueurs et les quelques occupations proposées pendant que le grand frère évolue sur le terrain sous le regard des parents est très apprécié.

La rentrée de la nouvelle traversée de l'école de foot s'est déroulée dans des conditions idéales, avec une forte participation des jeunes du village, enthousiastes à l'idée de débiter cette nouvelle excursion.

En tant que nouveau commandant de bord, j'arrête désormais cette métaphore flottante, en remerciant bien entendu tous les éducateurs, entraîneurs, dirigeants, parents, joueurs, joueuses, municipalité, membres du Comité Directeur. Ils permettent à notre club de football d'être quotidiennement apprécié pour ses valeurs familiales, ses bons résultats sportifs en Seine-et-Marne mais aussi dans le reste de l'Île-de-France. La qualité de l'encadrement de tous nos adhérent(e)s recherchée prioritairement s'en trouve ainsi récompensée.

Notre association sportive avoisine les 500 licenciés, ce qui prouve la bonne dynamique actuelle et promet une saison 2024/2025 tout aussi excitante que sa sœur.

Le Comité directeur du FC Servon vous souhaite une excellente année 2025 en espérant vous voir au bord des terrains pour supporter les couleurs de la Ville et vous donne rendez-vous pour son loto printanier.

Bien à vous

Le Président du FC Servon

FCPE

En plus de ses activités de représentants des parents d'élèves, la FCPE SERVON met en place des événements tout au long de l'année afin de pouvoir offrir aux petits Servonnais des moments mémorables !

Ces opérations sont organisées bénévolement afin de récolter des fonds pour un projet autour du réaménagement de la cour de récréation.

Il y a plusieurs enjeux à l'aménagement d'une cour d'école :

- **Environnemental** : car les cours d'école aux sols bitumés constituent des ilots de chaleur en zone urbaine
- **Social** : car c'est aussi dans la cour que les liens se nouent entre les élèves et que les enfants apprennent à se comporter en collectivité.
- **Pédagogique** : car on considère aujourd'hui que la cour de récréation est un espace d'apprentissage supplémentaire.

Mené conjointement avec la mairie de Servon, ce projet a pour objectif de faire de la cour de récréation un espace d'apprentissage extérieur au sein de l'école, en plus d'un endroit où les élèves peuvent courir, crier, jouer, se défouler !

Voici les prochaines opérations et événements qui contribueront à ce projet en apportant des fonds pour nos enfants :

A vos agendas !

- SAMEDI 18/01 LOTO
- MARS / AVRIL Vente de fleurs
- SAMEDI 17 MAI Cross des écoliers (et des parents !)
- VENDREDI 13 JUIN Fête de l'école au parc de la roseraie
- SAMEDI 21 JUIN Fête du village cour de l'Orme

Et nous cherchons toujours :

- des bénévoles pour le cross et la fête de l'école
- des partenaires pour la tombola de la fête de l'école et le loto

Si vous êtes disponibles, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse fcpeservon77@gmail.com

Merci,

L'équipe FCPE SERVON

CLUB DE LECTURE

Notre Bibliothèque est heureuse de vous annoncer la création d'un club de lecture.

Un lundi par mois, un groupe de lecteurs assidus ou occasionnels se réunit à la bibliothèque, de 18h00 à 20h00 pour échanger ensemble sur une lecture commune.

L'ouvrage est choisi en accord par l'ensemble des membres qui constituent ce groupe.

L'occasion vous est ainsi offerte lors d'un moment convivial et autour d'une collation d'exprimer votre opinion sur cet ouvrage mais aussi sur son auteur.

A la fin de chaque séance et s'il nous reste du temps vous pourrez également nous faire part de vos lectures récentes ou celles plus anciennes que vous souhaiteriez nous recommander.

Si toutefois vous ne pouviez participer à une séance, le titre du prochain ouvrage vous sera précisé lors d'un mail.

Nous vous invitons pour toute inscription à contacter le service animation de notre Mairie.

(Prochaines rencontres : Lundi 27 janvier, Lundi 24 février, Lundi 31 mars)

Agnès

LES JEUNES TALENTS DU TAEKWONDO DE SERVON BRILLET À L'INTERNATIONAL

Le dimanche 1er décembre 2024, deux jeunes athlètes du club de taekwondo de Servon ont fait honneur à leur ville en participant à un open international technique à Bruxelles, une compétition réunissant des talents venus de plusieurs pays.

Cloé, 15 ans, s'est distinguée en décrochant une remarquable 3^{ème} place dans la catégorie 15-17 ans. Dylan qui a concouru dans la catégorie 9-11 ans a également montré une grande détermination et a terminé sur la première marche du podium.

Ces résultats sont le fruit d'un travail acharné et une préparation intensive ces dernières semaines. "Je suis très fier de leur parcours. Ils ont montré une grande discipline et ont fait preuve d'une formidable énergie", souligne leur professeur.

Cloé et Dylan se sont dit "très satisfaits" de leurs performances. Ces succès prometteurs ouvrent la voie à de potentiels nouveaux exploits lors des prochaines compétitions.



Sur la photo on aperçoit Dylan et Cloé, brandissant fièrement leurs médailles, accompagnés de leur professeur.

LE CLUB DE TAEKWONDO SERVON MET LE POOMSAE À L'HONNEUR !

(ENCHAINEMENT GESTUEL DE TECHNIQUE DE COMBAT)

Le dimanche 8 décembre 2024, le club de taekwondo de Servon a eu l'honneur d'accueillir Alexis Merhmann, entraîneur poomsae de la région Île-de-France, pour animer un stage exceptionnel dédié à ce module technique du taekwondo.



De 10h à 13h, 23 passionnés de l'école de la Vague Bleue, venus de différentes villes des départements de Seine-et-Marne (77) et de l'Essonne (91), se sont rassemblés au dojo SYLVIE MELOUX à Servon pour perfectionner leurs techniques et découvrir les subtilités du poomsae sous l'œil expert d'un entraîneur reconnu.

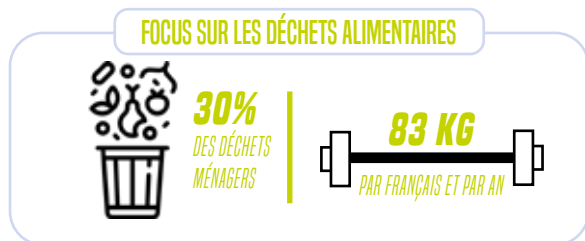
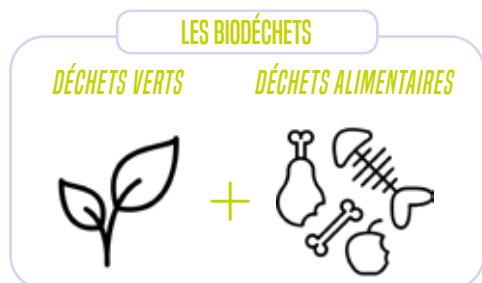
Ce stage a été l'occasion pour les participants de partager un moment convivial et formateur. "Organiser un tel événement avec un intervenant de renom comme Alexis Merhmann est une véritable opportunité pour nos pratiquants de progresser et de découvrir un entraînement de haut niveau, et nous sommes ravis de voir autant d'enthousiasme de la part des participants", a déclaré Frédéric Auger, président du club de Servon.

Avec un tel événement, le club de Servon confirme son dynamisme et sa volonté de promouvoir le taekwondo dans toutes ses dimensions, en proposant des événements enrichissants ouverts aux passionnés de la région.

ENVIRONNEMENT

TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES, UN GESTE SIMPLE, UN GRAND IMPACT

Pourquoi trier ses déchets alimentaires ?



Réduction des déchets incinérés ou enfouis : Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau ; les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO². Il n'y a donc que des avantages à les trier pour les valoriser !

Valorisation : Les biodéchets peuvent être compostés ou méthanisés pour produire du compost ou de l'énergie (biogaz).

Impact environnemental : Réduit les émissions de gaz à effet de serre liées à la décomposition des déchets dans les décharges.

Comment trier les déchets alimentaires ?

Identifier les biodéchets :

- restes de repas (épluchures, os, pain, fruits et légumes abîmés, etc.),
- marc de café, sachets de thé,
- coquilles d'œufs, noyaux,
- restes alimentaires cuits ou crus.

Outils pratiques :

- utilisez une poubelle dédiée, un seau ou mieux, un bio-seau pour collecter vos déchets alimentaires,

Destination des déchets :

- composteur domestique : idéal si vous avez un jardin,
- points de collecte dédiés : en zone non pavillonnaire des « Points d'Apport Volontaires » seront mis à disposition.

En triant vos biodéchets, vous contribuez à :

- réduire les déchets incinérés ou enfouis, qui émettent du CO² et du méthane,
- diminuer la pollution locale, notamment celle des sols et des eaux souterraines,
- créer des ressources utiles, bénéfiques pour nos sols agricoles et nos jardins.

Des résultats qui profitent à tous

En triant nos déchets alimentaires, nous participons activement à un cercle vertueux qui profite à notre commune et à l'environnement. Ensemble, nous réduirons notre empreinte écologique et valoriserons nos ressources locales.

Faisons partie du changement : adoptons le tri des déchets alimentaires dès aujourd'hui et faisons de notre commune un exemple de durabilité !

En pratique

Le SIETOM nous accompagne dans cette démarche.

Pour celles et ceux propriétaires d'un jardin, le SIETOM continue de fournir gratuitement des composteurs (plastique ou bois). Le compostage en bac reste la priorité pour le recyclage des biodéchets.

Là où les composteurs ne sont pas pertinents (centre ville, habitations sans jardin), le SIETOM mettra en place, dans le courant du 1^{er} semestre 2025, des « Points d'Apports Volontaires », sous forme de bacs fermés. La municipalité vous tiendra au courant dès que cette opération se mettra en place avec indication de leurs implantations.

Pour votre information

- Le SIETOM a recensé à Servon 3448 habitants
- 1436 foyers
- 1140 habitations
- Nombre de composteurs fournis à la population :
 - En 2020 - 4 composteurs
 - En 2021 - 10
 - En 2022 - 17
 - En 2023 - 18
 - En 2024 - 40
- Depuis 2009, 242 composteurs ont été livrés.

UNE SOIRÉE ROCK'N ROLL INOUBLIABLE À SERVON

Le public a été transporté lors d'une soirée exceptionnelle placée sous le signe du Rock'N Roll ! Avec la présence légendaire des Forbans, la salle a vibré au rythme de leurs plus grands succès, offrant un moment musical inoubliable.

Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à créer cette ambiance incroyable : spectateurs, organisateurs et artistes. Vos pas de danse, vos sourires et votre énergie ont fait de cette soirée un véritable succès !

Remerciements à l'association DanS'ervon, venue spécialement en motos Harley Davidson pour tenir la buvette !

Crédit photo : Bernard Binet

Retrouvez toutes les photos de l'événement sur le site de la ville : www.servon.fr/albums-photo



UN APRÈS-MIDI SPORTIF ET SOLIDAIRE : INITIATION AU FOOT FAUTEUIL À SERVON

Cette année, à l'occasion du Téléthon 2024, la municipalité et le service animation ont proposé une belle découverte : une démonstration suivie d'une initiation au Foot Fauteuil. Cet événement s'est déroulé dans la salle Roger Coudert, offrant un moment à la fois sportif, éducatif et solidaire.

Un grand merci à l'équipe d'Upsilon Châtenay-Malabry et à ses joueurs pour leur participation, ainsi qu'à Axel, notre jeune Servonnais, qui a brillamment mené son équipe à la victoire.

Grâce à cette initiative, et à la mobilisation des participants, 531€ ont été reversés à l'AFM Téléthon pour soutenir la recherche et vaincre la maladie.

Un immense merci également à toutes les personnes présentes, à la FCPE Servon qui a reversé la totalité des recettes de sa buvette, et à la société Capture Elements qui nous a offert les magnifiques photos qui immortalisent cette journée.

Bravo à tous pour cette belle réussite, mêlant sport, solidarité et convivialité !



POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE : TENONS NOS CHIENS EN LAISSE !

PROTÉGEONS ENSEMBLE NOTRE SÉCURITÉ ET NOTRE CADRE DE VIE !

Dans notre commune, nous avons la chance de profiter de parcs, chemins et espaces naturels qui font notre bonheur au quotidien. Ces lieux sont partagés par tous : enfants, familles, promeneurs, sportifs, et bien sûr, nos fidèles compagnons à quatre pattes.

Cependant, nous tenons à rappeler l'importance de tenir vos chiens en laisse dans ces espaces.

1. Prévenir les accidents

Même les chiens les plus obéissants peuvent avoir des réactions imprévisibles. Un bruit soudain, une rencontre avec un autre animal ou un mouvement inattendu peut les inciter à courir ou à bondir. En les gardant en laisse, vous évitez tout risque d'accidents, que ce soit avec des véhicules ou des passants.

2. Protéger les autres

Certains habitants, notamment les enfants ou les personnes âgées, peuvent être impressionnés ou effrayés par des chiens en liberté, quels que soient leur taille ou leur comportement. Garder votre chien en laisse permet de respecter leur sérénité et d'éviter des situations conflictuelles ou anxiogènes.

Au cours de ces dernières années, des incidents, parfois sérieux, sont venus troubler la quiétude ou la sérénité de nos concitoyens.

3. Protéger la faune locale

Nos espaces naturels abritent une riche biodiversité. En liberté, un chien peut, même sans le vouloir, perturber des petits animaux sauvages peu visibles, des oiseaux ou des moutons, provoquant du stress et parfois des blessures. En le gardant en laisse, vous contribuez à la préservation de notre écosystème.

4. Assurer la sécurité de votre chien

En laisse, votre chien est sous votre contrôle et moins exposé aux dangers potentiels tels les routes, les conflits avec d'autres chiens ou la consommation accidentelle de détritux toxiques.

Une responsabilité partagée

Nous vous remercions d'avance de respecter cette consigne simple mais cruciale. Elle reflète votre engagement à vivre en harmonie avec vos voisins et à préserver la qualité de vie de chacun.

Ensemble, faisons de nos espaces publics des lieux sûrs, agréables et accueillants pour tous. Pour toute question ou information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Merci pour votre vigilance et votre collaboration !

L'équipe municipale



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE VOUS ATTEND !

Celle-ci est ouverte, en période scolaire, le mercredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h. Fermée pendant les vacances scolaires (consulter les affichages) :

- du lundi 17 février au lundi 3 mars 2025
- du lundi 14 avril au lundi 28 avril 2025

Ce trimestre, la bibliothèque vous propose deux ouvrages, de style et de genre, fort différents :

UN AUTEUR À DÉCOUVRIR...

JACARANDA de Gaël FAYE

Dans son deuxième roman, *Jacaranda*, Gaël FAYE poursuit son exploration des conséquences du génocide des Tutsi au Rwanda, tout en élargissant son spectre narratif pour englober plusieurs générations. Après *Petit Pays*, où l'auteur nous narrait son enfance au Burundi, *Jacaranda* se concentre sur le Rwanda post-génocide, en évoquant les défis de la reconstruction et de la transmission mémorielle.



Plus léger, la série « BIGOUDIS ET PETITES ENQUÊTES » de Naëlle CHARLES

Les enquêtes menées par une coiffeuse alsacienne et ses copines, en parallèle de celles, officielles, menées par la gendarmerie locale, bien que légères, n'en restent pas moins captivantes. Loin des polars sombres, ces récits se construisent autour de mystères parfois drôles, parfois surprenants, mais jamais angoissants. Ce style rappelle les classiques du cosy mystère britannique à la Agatha Christie, tout en y ajoutant une touche française singulière, avec des dialogues savoureux et des situations souvent inattendues.

Le récit, qui s'ouvre sur une situation cocasse et s'emballe rapidement dans une série de quiproquos et de révélations, est servi par un panache fluide et une ambiance festive. L'héroïne, aussi attachante que maladroite, se retrouve face à des situations rocambolesques qui sauront faire

La prose poétique de Faye confère au récit une intensité émotionnelle tout en rendant hommage à la culture et à l'histoire du Rwanda.

Nous pouvons dire qu'il s'agit d'une œuvre marquante qui dépasse le cadre strictement historique pour interroger des thèmes universels comme l'identité, la mémoire et la résilience. Ce roman ne se contente pas de raconter une histoire : il participe activement au devoir de mémoire et invite à une réflexion profonde sur les dépassements des divisions passées afin de construire un avenir collectif.

sourire tout en maintenant un suspense doux. Le décor de Noël, avec ses sapins, guirlandes et marchés enneigés, devient un cadre enchanteur et immersif qui ajoute une dimension chaleureuse.

Les livres de Naëlle Charles offrent un excellent mélange de mystère, de charme et de légèreté. Si vous aimez les enquêtes douces, les ambiances conviviales et les personnages attachants, cette série mérite une place de choix sur votre étagère.



EDEN VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2025 !

De beaux projets et de belles ouvertures, cette année s'annonce riche en belles expériences à partager en famille et entre amis.

EDEN PLUS ENGAGÉ QUE JAMAIS

Grâce à votre générosité, plus de 5 000 € ont été reversés à la Croix-Rouge de Tournan-en-Brie lors des ventes solidaires. Ces fonds permettront de financer des actions essentielles telles l'aide alimentaire, l'accompagnement social et les soins de santé.

Un grand merci à tous les participants du challenge RUN FOR ! Grâce à vous, nous avons pu remettre un chèque de 1 176 € à l'association Ruban Rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.



Pour aller plus loin cette année, Eden soutient désormais l'association locale Alerte Rose qui milite activement pour le dépistage du cancer du sein, notamment auprès des jeunes femmes. Nous suivrons cette association tout au

long de l'année jusqu'au Maroc pour la 7e édition du Rose Trip Maroc. Chacun peut les aider dans le financement de cette action grâce à la cagnote ci-dessous :

www.helloasso.com/associations/alerte-rose

NOUVELLES BOUTIQUES !

De la beauté à la maison en passant par la mode, EDEN accueille 4 nouvelles enseignes : Depil Tech, Sofa Soft, Maître Lunetier et Darty Cuisine qui propose une offre de Literie.

QUAND L'ART RENCONTRE L'ENVIRONNEMENT

À la suite du succès de «Koklykos» en 2023, Jérôme Toq'R poursuit son exploration artistique et engagée à EDEN. Eden Rock est le nom de ce nouveau projet, soit la création d'une série de sculptures en métal peintes avec les enfants des communes voisines et de constituer un surprenant cheminement artistique à Eden.



NOS ANIMATIONS D'HIVER

Le 8 Février, laissez-vous transporter par "Léendaire", le nouveau spectacle féérique de la Cie Remue-Ménage. Un spectacle unique qui vous fera voyager.

Ne manquez pas la Parade des Princesses et toutes nos animations à venir ! Abonnez-vous à nos réseaux sociaux et notre newsletter pour connaître les prochaines dates.

Facebook : Eden Servon

Instagram : eden.servon

Tik Tok : eden.servon





LA NÉCESSITÉ D'UN RÈGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.

Le service enfance/jeunesse de la commune organise l'accueil péri-scolaire (avant et après l'école, temps du midi) ainsi que les petites et grandes vacances, les séjours, l'espace jeunes...

En tout, ce sont des centaines d'enfants qu'il faut prendre en charge et pour lesquels il faut des repas (en moyenne 350 enfants déjeunent à la cantine chaque jour), du personnel d'encadrement, des locaux, une logistique, des transports pour les séjours, etc.

Comme pour toute structure de cette envergure, il est nécessaire qu'un document organise le fonctionnement et définisse clairement les droits et obligations des différents acteurs. C'est le rôle du règlement de l'accueil de loisirs que tous les parents acceptent de fait, à partir du moment où ils inscrivent leur enfant à l'un ou l'autre des services proposés.

Ce règlement n'est pas « gravé dans le marbre », nous le faisons évoluer chaque année pour qu'il s'adapte aux nouveaux besoins et pour prendre en compte de nouvelles demandes, si ces dernières sont cohérentes et compatibles avec les nécessités organisationnelles du service. Mais, si l'immense majorité des parents « joue le jeu » et effectue les inscriptions en temps et en heure, il arrive malheureusement que ce ne soit pas toujours le cas.

Prenons l'exemple de la restauration scolaire :

Il faut savoir que nous commandons les repas la veille avant 9 h, pour le lendemain. Nous devons donc savoir combien d'enfants déjeuneront. Or, force est de constater que chaque jour, des élèves se présentent à la cantine sans y avoir été inscrits préalablement. Un oubli est bien sûr toujours possible, mais que penser lorsque cela se produit pendant des jours, voire des semaines consécutives ?

Bien que nous ayons multiplié les informations et les rappels, nous nous retrouvons donc, très régulièrement, avec plus d'enfants (parfois plusieurs dizaines) que de repas prévus. Il n'est bien sûr pas envisageable de ne pas donner à manger à ces enfants, nous achetons donc des repas de substitution.



Quelle est alors la bonne solution ?

Devons-nous commander chaque jour des repas supplémentaires dont le coût sera finalement inmanquablement répercuté sur tous les autres ?

(Au risque d'ajouter au problème financier un énorme gâchis alimentaire si ces repas ne sont finalement pas consommés).

Nous avons plutôt choisi de responsabiliser les parents ne faisant pas les inscriptions en temps et en heure en appliquant une pénalité (10 €).

Bien sûr, cette mesure n'est pas toujours appréciée, en particulier par les personnes qui sont finalement responsables du fait que nous ayons dû la mettre en place. Cherchez l'erreur... Nous regrettons sincèrement d'avoir dû en arriver là, mais de fait, depuis la mise en place de cette mesure, le nombre d'enfants non inscrits a considérablement chuté.

Nous l'appliquons cependant avec discernement, prenant en compte au cas par cas des «accidents de la vie» qui peuvent expliquer des oublis. Mais nous ne pouvons, dans l'intérêt général, céder à quelques voix qui souhaitent qu'elle soit enlevée.

Et cette même logique s'applique pour les inscriptions aux garderies du matin/soir et aux différents séjours organisés. Car à chaque fois la commune doit anticiper : prévoir l'encadrement, des repas, réserver des places d'hébergement, des moyens de transport... Tout cela a un coût.



Chacun comprendra que, sauf à en faire peser le coût sur la collectivité, il ne soit pas possible d'annuler des inscriptions passée une certaine date.

Se pose la problématique des annulations pour «raison médicale».

Nous avons laissé la possibilité d'annuler des inscriptions hors délai, voire même a posteriori, pour raison médicale. Malheureusement, nous avons de ce fait été souvent confrontés, après que les familles ont inscrit les enfants, à des certificats médicaux, qu'il faut bien appeler de convenance, voire même certaines fois «faits maison», afin de justifier des absences.



Pour le moment, nous avons malgré tout maintenu cette possibilité pour les séjours. Mais nous ne l'acceptons plus s'agissant des vacances au Centre de Loisirs et du Périscolaire. Pour ces deux services, comme cela se fait dans beaucoup de mairies, il a été proposé en commission enfance et jeunesse (puis adopté à l'unanimité en conseil municipal), d'appliquer 3 jours de carence en cas d'absence, quelle qu'en soit la raison.

Comme pour la cantine, il s'avère que depuis cette mise en place les absences ont nettement diminué. Là encore, nous appliquons cette mesure avec discernement.

Pour les inscriptions concernant les vacances :

Tous les parents servonnais ne le savent pas forcément, mais Servon est une des rares communes à ne pas limiter le nombre d'inscriptions pour l'accueil durant les vacances (petites et grandes). En effet, nous nous adaptons et mettons en place l'encadrement nécessaire en fonction des inscriptions. Toutes les inscriptions sont donc acceptées, pour peu qu'elles soient faites dans les délais indiqués.

En conséquence il n'y a pas lieu de se précipiter pour «être sûr d'avoir une place» ! Au contraire, nous vous conseillons d'attendre au maximum, afin de ne faire les inscriptions que lorsque vous serez certains de votre besoin. Vous limiterez ainsi l'éventuelle nécessité d'avoir à faire des annulations, sachant que les remboursements ne sont pas possibles.

Christelle Pereira Dos Reis
Christophe Couloumy

LA GRÈVE DU 5 DÉCEMBRE, UN « CAS D'ÉCOLE » POUR LA CANTINE

La grève du 5 décembre a été très suivie par les enseignants de Servon avec près de 90% de grévistes. La Mairie a décidé de mettre en place un service minimum d'accueil, pour que les parents ne pouvant garder leurs enfants ne soient pas en difficulté (ce qui n'a pas été le cas dans toutes les communes, Brie par exemple a fermé purement et simplement ses écoles).

Nous avons communiqué en direction des parents dès le 2 décembre pour les en informer et pour demander à ceux qui ne mettraient pas leurs enfants à l'école de bien penser à faire les désinscriptions à la cantine, puisque nous étions encore dans les temps (nous ne pouvions le faire nous-mêmes, ne sachant pas combien de parents garderaient leurs enfants).

Au moment de commander les repas le 4 décembre, il y avait encore 144 enfants inscrits à la cantine. Nous avons donc commandé **et payé** 144 repas. Mais le jour venu, il n'y a eu que 32 élèves à la cantine... Nous avons prévu le personnel et les repas pour accueillir 144 enfants : de ce fait, 108 repas ont été commandés en trop.

De même, 40 enfants étaient inscrits au périscolaire pour seulement 9 présents. Encore une fois du personnel était prévu en conséquence engendrant des dépenses qui auraient pu être évitées



Bien sûr, nous comprenons que certains parents n'aient pas eu le temps de faire les désinscriptions ou aient tout simplement oublié de le faire. Mais ces repas ont été commandés et livrés, la commune doit maintenant les payer.

Est-ce à la collectivité toute entière de le faire ?

Nous ne le pensons pas et chacun comprendra que nous n'avons d'autre choix que de facturer tout de même ces repas aux familles n'ayant pas désinscrits leurs enfants, comme le prévoit le règlement.

Cet exemple montre encore une fois que le règlement de l'accueil de loisirs et du périscolaire est un cadre qui permet de sensibiliser chacun à plus de vigilance, d'éviter de ce fait des coûts inutiles pour la commune ainsi que le gaspillage de repas.

Christelle Pereira Dos Reis

CALENDRIER DES RAMASSAGES

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée. Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi

Collecte sélective : tous les vendredis matin
(emballages et verres)

Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 21 janvier, le 18 février et le 18 mars. Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation. Certains objets ne seront pas ramassés (Pneu, Verre, Huile...) Se conformer aux prescriptions du SIETOM indiquées sur le site de la mairie.

Branchages : reprise en avril 2025

CARNET D'ÉTAT CIVIL

Toutes les informations de cette rubrique sont soumises à l'accord préalable des familles. Si vous souhaitez qu'une information paraisse, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher du service État Civil pour signer une autorisation de parution dans le bulletin municipal.

COUPON LIVRE DE NAISSANCE

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

À retourner en mairie au service scolaire.



POSTE DE POLICE MUNICIPALE

En fonction des nécessités et des effectifs, les horaires sont susceptibles de changer, notamment, hors périodes scolaires. Notre service de police municipale est ouvert :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mercredi de 13h à 17h30.

En cas d'urgence contactez le 17

Si vous êtes victime d'une infraction sur la commune nous vous invitons à utiliser le site de pré-plainte (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) ou vous rendre au commissariat de police.

LISTE D'OPPOSITION



Chers amis,

Notre nouvelle approche pour tous les Servonnais, concernant notre tribune continue à rencontrer un énorme succès, balayant les polémiques stériles

À l'aide du QR CODE, vous vous êtes directement connectés sur notre site SERVON UN JOUR SERVON TOUJOURS

Vous avez eu ainsi accès à beaucoup plus d'informations concernant le devenir de votre village, mais surtout, il vous aura été aussi possible de pouvoir échanger en direct et de regarder les diffusions des conseils municipaux

La mise en route se fera automatiquement comme en octobre à la parution du magazine de la ville (début janvier 2025)

Dans le prochain magazine : nous vous informerons sur les dossiers critiques suivants

- TRAVAUX ET URBANISME, (les réalités...)
- SCOLAIRE (les demandes...)
- FINANCES (les subventions...)
- SECTEUR ASSOCIATIF (les actions....)
- ECOLOGIE (les nécessités.....)

SOYEZ AUSSI EN DIRECT AVEC LES MEILLEURS MOMENTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Pour vous connecter, C'EST SIMPLE, utiliser soit une application flash QR CODE, soit l'application photo de votre téléphone. Au dessus du QR CODE, un logo jaune apparaîtra... cliquez dessus !

Nous vous souhaitons à toute et à tous une bonne année 2025 avec tous nos meilleurs vœux



*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le Directeur de publication du Servon mag' et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur cette dernière, même orthographiques.

LISTE MAJORITAIRE



La goutte d'eau qui fait déborder... notre vase !

Diriger une commune, c'est assumer les responsabilités du quotidien et préparer l'avenir. Nous nous y attelons efficacement, comme vous le constaterez une nouvelle fois en lisant ce numéro du Servon Mag

Mais il y a des responsabilités que nous ne pouvons accepter !

Comment peut-on accepter d'être pratiquement rendus responsables des chutes de pluie ?

Lors des fortes pluies d'octobre, la sortie de la N104 a été inondée quelques heures. Est-ce vraiment de notre faute, comme certains l'affirment ? Franchement, c'est un comble...

Rappelons que la Seine-et-Marne était ce jour là le seul département de France en « vigilance rouge inondations ».

Les pluies ont causé des dégâts importants dans notre département : rues submergées, caves inondées, voitures noyées.

À Servon ? Une partie de bretelle inondée quelques heures (la route n'a même pas été bloquée, les voitures ont simplement dû rouler au pas). Le système d'évacuation a été saturé ponctuellement. Nous nous en sommes bien sortis !

Précisons que les avaloirs sont entretenus régulièrement par Suez. Mais ils rejettent l'eau dans des puisards déjà pleins après des mois de pluie.

Alors, messieurs les «Yakafokon», qu'aurions-nous dû faire ?

Installer un réseau de pompes pour des centaines de milliers d'euros ? Ou apprendre la danse de la pluie pour éloigner les nuages de Servon ?



➤ Cérémonie des
Vœux du Maire

Vendredi 10 janvier

Salle Roger Coudert - à 19h

Service Culture, Animation et Vie associative

➤ Loto

Samedi 18 janvier

Salle Roger Coudert - à 18h

FCPE

➤ Fuega

Samedi 25 janvier

Salle Roger Coudert - à 16h

Service Culture, Animation et Vie associative

➤ La Veillée de
l'An Nouveau

Samedi 26 janvier

Salle Roger Coudert - à 16h

Association CLAS

➤ Soirée
Dansante

Samedi 8 février

Salle Roger Coudert - à 20h30

Association DanS'ervon

➤ Rencontres
Chorégraphiques

Samedi 15 février

Salle Roger Coudert - à 20h

Association Debby Dance Center Melun

Sur inscription 06 10 02 61 47

➤ Salon
Des Fabophiles

Dimanche 23 février

Salle Roger Coudert - de 9h à 16h

Association des Fabophiles Servonnais

➤ Loto

Samedi 1^{er} mars

Salle Roger Coudert - à 18h30

Association Contacts Servonnais

➤ Journée des Droits
des Femmes

Samedi 8 mars

Salle Roger Coudert

Service Culture, Animation et Vie associative

➤ Soirée Cantos
de Portugal

Samedi 15 mars

Salle Roger Coudert - à 20h

Association Cantos de Portugal

➤ Fête
de la St Patrick

Samedi 22 mars

Salle Roger Coudert - à 19h30

Service Culture, Animation et Vie associative

➤ Carnaval

Samedi 29 mars

cour de l'Orme

Service Scolaire

➤ Vide Grenier

Dimanche 30 mars

Salle Roger Coudert - de 7h à 17h

Association Contacts Servonnais

➤ Pink Floyd
Tribute

Samedi 5 avril

Salle Roger Coudert - à 19h30

Service Culture, Animation et Vie associative

